

Une fan zone à l'étude si les Bleues sont en finale

DEVIS GRATUIT



ALLOIN depuis 1983
FAÇADES ISOLATION PEINTURE

- ◆ Rénovation de Façade
- ◆ Isolation Thermique Extérieure
- ◆ Enduits Façon d'Autrefois
- ◆ Peinture extérieure / Intérieure

04 78 90 50 80

www.alloin-facades.fr

LE PROGRÈS

Édition Lyon - Villeurbanne - Caluire 69X

Jeudi 20 juin 2019 - 1,10 €

FRAUDE À LA TVA DANS LE RHÔNE



L'addition sera salée

Des restaurants auraient utilisé une caisse enregistreuse capable de minimiser la TVA. Des établissements de la région lyonnaise ont subi des perquisitions. Photo d'illustration Le Progrès/L. THEVENOT

PAGE 10

PAGES 2-3

RHÔNEXPRESS VS SYTRAL

Bientôt le retour des TCL à l'aéroport ?



Photo Progrès/Philippe JUSTE

PAGE 12

LOGEMENT

Propriétaire-locataire: des solutions pour apaiser les tensions

À TABLE!

LE MAGAZINE DES SPÉCIALITÉS, DES RECETTES, DES PRODUITS ET DES VINS DE MA RÉGION

EXCLUSIF
Six femmes chefs de notre région réunies pour un menu gourmand et pétillant

ET TOUJOURS
Des rencontres, des balades gourmandes, des recettes, des conseils de chefs

N°4 en vente chez votre marchand de journaux

LE PROGRÈS

À TABLE!
avec votre quotidien

NOS CHEFS SONT DES CHEFFES!
73 recettes

IL Y A TOUTE GÉNÉRATION DE VINS QUI EST EN DE MONTER

6 cheffes

5,90 €

RHÔNE Enquête

Des caisses fantômes dans les restaurants lyonnais

Une quinzaine d'établissements perquisitionnés et de multiples auditions. Une enquête des douanes cherche à déterminer qui a pu utiliser un logiciel détourné, permettant d'éluider la TVA. Une affaire sans précédent qui provoque un vent de panique.

Les douaniers s'invitent aux tables lyonnaises. Et pas pour ripailler. Au menu, une enquête sans précédent. Les agents sont à la recherche de « caisses fantômes ». Ils cherchent à déterminer combien de restaurants auraient utilisé une caisse enregistreuse truquée, dotée d'un logiciel capable de minimiser sensiblement la TVA. Une quinzaine d'établissements de la région lyonnaise ont subi perquisitions et auditions au cours de ces dernières semaines. Ce qui provoque « un vent de panique » dans la profession, selon un observateur gastronomique averti.

Menées dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Grasse (Alpes-Maritimes), les investigations, confiées à l'antenne de Nice du service national des douanes judiciaire (SNDJ), rentrent dans une phase active.

« On a été dupé par un éditeur sulfureux »

Au cœur de l'affaire, la société Akecia, basée à Limonest, est suspectée d'avoir commercialisé le logiciel discuté. « On a été à mille lieues d'imaginer tout ça, on a été une marionnette, on a été dupé par un éditeur sulfureux », réagit Thibault Ruchon, président de la société spécialisée dans les terminaux et le matériel d'encaissement. Entendu en garde à vue et perquisitionné, le dirigeant de la



L'addition risque d'être salée pour les fraudeurs. Photo Le DL/illustration JF SOUCHET

société de sept salariés se dit injustement mis en cause, « par des règlements de comptes ». Il ne fait l'objet d'aucune poursuite à ce stade.

Le concepteur du logiciel d'encaissement accuse au contraire le revendeur d'avoir utilisé un ancien logiciel, avec le contournement fiscal comme argument de vente. Une procédure pour « utilisation frauduleuse » est enclenchée. « Notre logiciel est parfaitement fiable et respecte la

« Il s'agit de déterminer d'éventuelles différences de déclarations fiscales d'une année sur l'autre »

Une source proche de l'enquête

La traque à la fraude

L'effacement d'une commande ou d'une vente dans une caisse enregistreuse n'est pas une technique nouvelle. Les services de contrôles des douanes ou des impôts ont déjà détecté ce type de détournements. Par exemple, en 2010, un réseau de 4 000 pharmacies, sur 22 000 officines en France, a été épinglé pour avoir éludé des paiements en espèces dans leur comptabilité.

Des estimations évoquent une moyenne de 30 % des recettes en espèces, tous commerces confondus, qui échapperait totalement à l'impôt. Ces détournements fiscaux de tous types se monteraient à 10 milliards par an. Dans la fraude dite « 2.0 », en référence aux nouvelles technologies informatiques, les services d'États ont déjà découvert des « zappers », c'est-à-dire des clés USB capables de court-circuiter un logiciel d'encaissement pour le rendre « permissif ». Comme c'est le cas dans l'enquête actuellement menée à Lyon.

réglementation applicable », se défend un responsable de la société Sud Informatique service, basée à Nice, qui craint de voir son travail de quinze ans compromis et son image ternie auprès de 10 000 utilisateurs dans le monde.

Une clé USB comme outil ?

Où est la faille ? L'enquête devra déterminer la bonne version. Depuis le 1er janvier 2018, l'administration fiscale impose aux restaurants un système de comptabilité inaltérable et sécurisé, directement relié aux Impôts. Sous la norme NF 525, ce système de gestion est censé déclarer la TVA en direct, au moment même du paiement. Selon l'enquête des douanes, un logiciel clandestin aurait permis de contourner ces nouvelles mesures. Un témoin évoque une clé USB qui aurait permis de

déconnecter les caisses du système.

L'affaire ne concerne pas seulement les restaurants lyonnais. Saint-Tropez, Courchevel, Paris... les grandes tables reçoivent les visites des douanes, avec les impôts au dessert. « Il s'agit de déterminer d'éventuelles différences de déclarations fiscales d'une année sur l'autre, pour savoir si les fausses caisses ont pu jouer un rôle de fraude, et pour quel préjudice », explique une source proche de l'enquête. Les établissements sont sur le gril. « On n'a rien trouvé chez moi », assure le gestionnaire d'un groupe en vogue.

Aucune poursuite n'est encore engagée. « Le dossier arrive à son terme, les décisions seront prises avant la fin de l'année », précise une source judiciaire.

Richard SCHITTLY